VILLE D'APT

REPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 4 DECEMBRE 2012 18 HEURES 30

-:-:-:-:-:-:-:-:-

RS/MG

N° 001451

Affaires Culturelles -Changement du logiciel de gestion de la médiathèque.

Affiché le :

Le mardi 4 décembre 2012 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3éme Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

ONT DONNE PROCURATION: M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) représenté par Mme Marie-Christine KADLER (3éme Adjoint), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) représentée par M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale) représentée par M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal) représentée par M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale) représentée par M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

ABSENTS: M. Pierre ELY (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Dans le cadre de l'informatisation de sa bibliothèque, la ville avait choisi en 2004 l'achat du logiciel Atalante qui répondait à ces besoins à ce moment.

Mais suite au rachat de la société conceptrice (Atalante) par un de des concurrents (Décalog), le logiciel utilisé est abandonné par Décalog et ne bénéficie plus d'aucune évolution.

Il semble donc nécessaire de procéder à l'acquisition d'un nouveau logiciel dont les caractéristiques principales seraient les suivantes :

- Logiciel de technologie récente présentant des garanties de pérennité.
- Logiciel pouvant s'intégrer dans le projet de mise en réseau avec les médiathèques de Roussillon, Bonnieux, Murs et Goult offrant ainsi aux adhérents de ces structures la possibilité d'accéder à l'ensemble des fonds.

Le projet a été en partie anticipé puisque la ville a acquis sur le budget 2012 un serveur destiné à remplacer celui actuellement installé, et ce, afin de permettre l'installation d'un programme de dernière génération.

Les coûts d'investissements sont évalués à 9 986 €TTC

Il est proposé au conseil d'acheter ce nouveau logiciel et de solliciter la Direction régionale des affaires culturelles PACA à hauteur de 80% du HT.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Considérant la nécessité de renouveler le logiciel de gestion de la médiathèque.

Considérant l'intérêt d'envisager la mise en réseau avec d'autres médiathèques ce qui oblige à des matériels compatibles.

Approuve la demande de subvention auprès de la Drac d'un montant de 80% hors taxe de l'opération.

Dit que les dépenses seront inscrites au budget 2013 : section investissement au programme 1004 (schéma informatique)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE Olivier CUREL